



Introduction

Depuis ses débuts, Letko Brosseau préconise une approche d'investissement axée sur le savoir. Notre philosophie est axée sur la recherche fondamentale, la sensibilité au prix, une perspective mondiale, un horizon d'investissement à long terme et l'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Nous jouons un rôle de partenaire à long terme auprès d'entités émettrices, que nous rencontrons régulièrement afin de bien comprendre leur stratégie et leurs enjeux.

Nous sommes convaincus qu'avec le temps, les entreprises aux pratiques saines, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la gestion des enjeux environnementaux et sociaux importants, sont plus susceptibles de connaître du succès et de meilleurs résultats financiers. C'est pourquoi nous tenons à nous entretenir régulièrement avec nos entités émettrices pour évaluer leurs pratiques ESG et les risques auxquels elles font face : nous pouvons ainsi remettre en question leurs actions et mieux comprendre comment elles peuvent réduire le risque et tirer profit des occasions que présentent les grands enjeux ESG.

La présente politique décrit notre plan d'intervention sur les enjeux ESG ainsi que la structure et la documentation de nos activités. Elle a pour objectif de stimuler les bonnes pratiques de gouvernance et, le cas échéant, la recherche et la mise en œuvre de solutions. Tout au long du processus, nous recueillons des données et quantifions les efforts déployés par les sociétés.

Thèmes d'intervention qui nous sont propres

Pour orienter notre analyse et favoriser des échanges efficaces et ciblés avec nos partenaires, nous avons établi les thèmes ESG les plus susceptibles d'influer sur notre horizon d'investissement. Chacun de ces thèmes peut intégrer une partie ou la totalité des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Les thèmes d'intervention qui nous sont propres sont déterminés périodiquement par le Comité sectoriel, en fonction des priorités ESG du moment et de plusieurs autres facteurs :

- i. **Analyse ascendante** – Nous analysons notre société partenaire et son secteur d'activité pour dégager les risques et possibilités ESG. Ces facteurs sont déterminés par les membres de notre équipe de placement. Chaque thème doit correspondre à une ou plusieurs **dimensions** de la grille d'importance relative du Sustainability Accounting Standards Board¹ (SASB), comme l'indique ci-après le Cadre d'intervention sectoriel.
- ii. **Orientation descendante** – Les facteurs pertinents émanent des principes ESG de Letko Brosseau, des recommandations d'organismes réputés comme la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC),

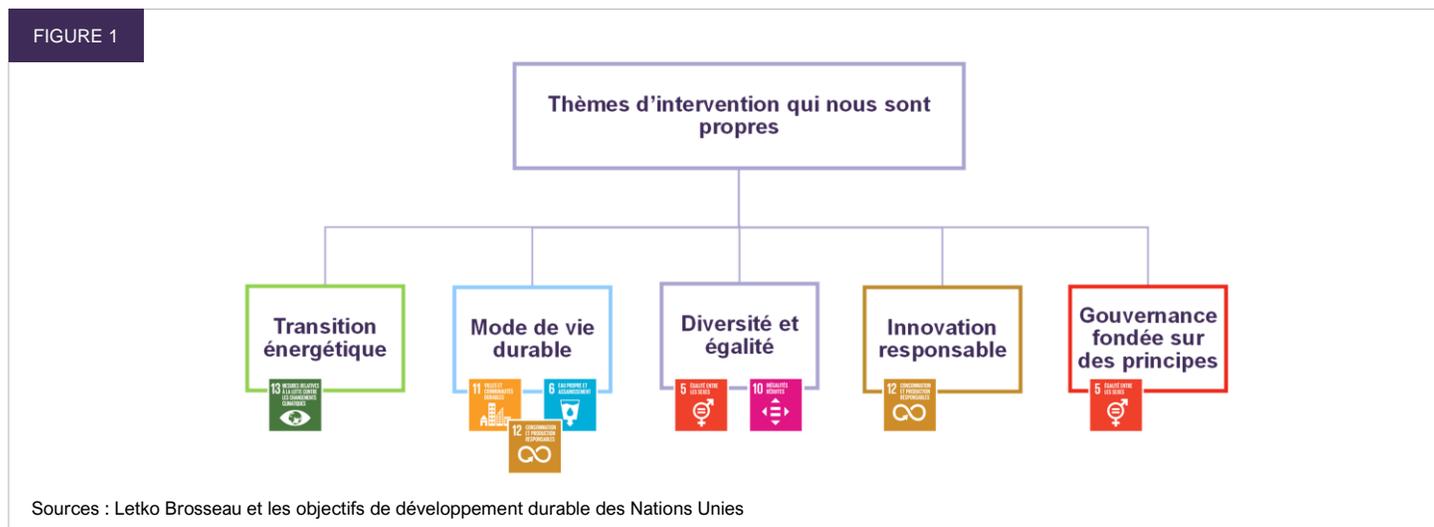
¹ Letko Brosseau a obtenu une licence qui lui permet d'appliquer la grille d'importance relative du SASB (SASB *Materiality Map*®), ses sujets d'information et les mesures comptables correspondantes.





des Principes de l’investissement responsable (PIR), du SASB et des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

La figure 1 présente les thèmes d’intervention qui nous sont propres et les ODD des Nations Unies connexes.



C’est par ce processus qu’a été déterminé, entre autres, le thème de la **transition énergétique**. Après avoir pris connaissance de l’analyse ascendante de nos spécialistes et de l’avis de notre Comité des changements climatiques, nous avons conclu que les changements climatiques posaient des risques significatifs. Leur impact pourrait s’étendre à des nombreux territoires et secteurs d’activité, et causer des changements économiques et sociétaux considérables. Ce choix de thème s’appuie aussi sur une orientation descendante, c’est-à-dire sur les points de vue d’institutions internationales et d’organismes réputés, comme l’ODD n° 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) des Nations Unies et les recommandations du GIFCC. À l’échelle mondiale, l’opinion des gouvernements, des sociétés et des individus évolue quant aux modalités de production, de transport, de stockage et de consommation de l’énergie. Cette transition crée des possibilités et des risques significatifs qui ont une influence majeure sur le rendement de nos investissements. Par conséquent, nous sommes d’avis que la transition énergétique est l’une des questions cruciales de notre temps.

Cadre d’intervention sectoriel

En tenant compte des thèmes qui nous sont propres, les analystes sectoriels établissent un **plan d’action sectoriel** à mettre en œuvre dans le cadre de leurs interventions sur les questions prioritaires. Des données sur ces interventions sont recueillies et utilisées pour l’analyse interne des risques ESG, les communications externes et le suivi des progrès réalisés.

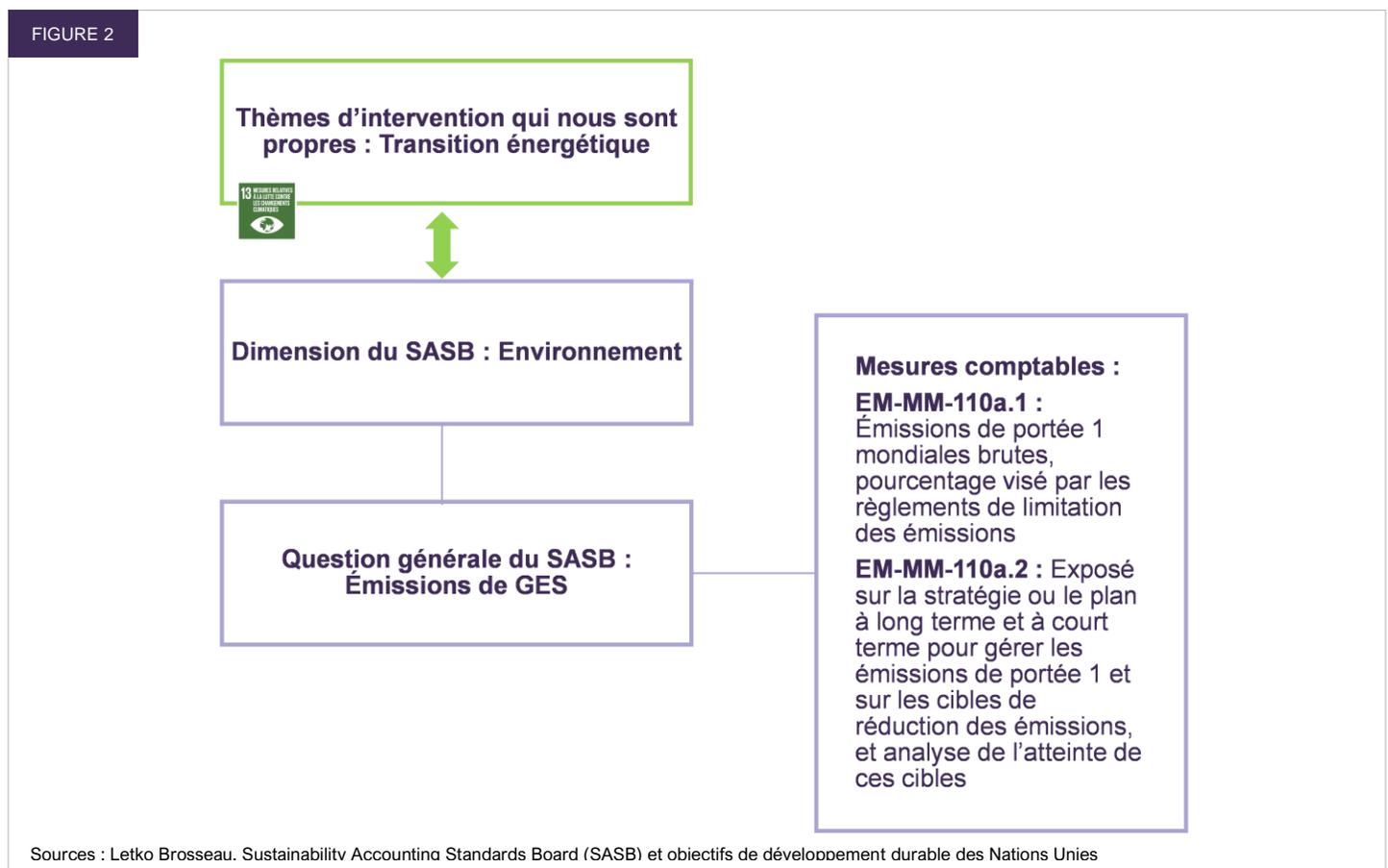
Les analystes utilisent la **grille d’importance relative du SASB** pour élaborer leur plan d’intervention et orienter la discussion. Ils s’assurent ainsi que les données recueillies et interprétées sont importantes, utiles pour la prise de décision, propres au secteur et pertinentes pour les investisseurs. La grille d’importance relative du SASB subdivise la question complexe du développement durable selon cinq axes principaux (appelés « **dimensions du SASB** ») : l’environnement, le capital humain, le capital social, le modèle d’affaires et l’innovation, et la gouvernance. Les analystes peuvent examiner la dimension du SASB concernée pour déterminer la bonne





question générale du SASB – soit une question au sein d’une dimension du SASB qui est considérée comme importante et susceptible d’avoir une incidence financière ou opérationnelle sur l’entreprise. Chaque question générale du SASB s’accompagne d’un certain nombre de **mesures comptables**.

Le responsable de l’investissement choisit **un ou deux** points d’intervention prioritaires pour chaque société. L’objectif : assurer une intervention ciblée et un suivi efficace des indicateurs et des progrès. Nos priorités d’intervention changeront selon l’évolution des risques ESG et la réponse des sociétés, mais elles devraient généralement correspondre à une question du SASB pour le secteur concerné. La figure 2 présente l’exemple d’une société d’exploration et de production pétrolières et gazières. Pour cette société, l’analyste a choisi les émissions de gaz à effet de serre (GES) comme question ESG prioritaire dans le cadre du thème de la transition énergétique.



Nos interventions peuvent prendre les formes suivantes :

- Réunions et appels avec des représentants de la société (membres du conseil, hauts dirigeants, responsables des relations avec les investisseurs, syndicats, employés ou groupes d’employés particuliers);
- Visites sur place (pour valider ou évaluer certains aspects de nos interventions, nous devons parfois visiter les installations d’une société ou discuter avec ses employés);
- Correspondance écrite;





- Discussions avec des parties prenantes et des spécialistes;
- Intervention collective avec d'autres investisseurs, organisations et institutions gouvernementales.

Les données relatives à nos interventions sont entrées dans notre **base de données sur les interventions** et stockées dans des formats normalisés qui permettent l'accès, l'agrégation et l'analyse. Il est donc possible de faire un suivi de l'information pour chaque société et de mesurer les progrès accomplis.

Les points d'intervention ESG prioritaires peuvent différer parmi les entreprises d'un même secteur. Prenons deux exploitants de pétrole et de gaz, A et B. Les deux sont exposés au risque d'émission de GES, qui touche l'ensemble du secteur. Cependant, les pratiques de gestion des déchets de la société B comportent un risque élevé, contrairement à celles de la société A. Le point d'intervention prioritaire pour la société B pourrait donc être l'amélioration ou le remplacement de ces pratiques, tandis qu'il pourrait être tout autre pour la société A.

Les indications qui précèdent ne constituent qu'un cadre. Les membres de l'équipe de placement peuvent choisir l'approche, les priorités et les indicateurs correspondant le mieux à la situation de chaque société.

Suivi des indicateurs ESG

Parallèlement aux points d'intervention prioritaires, nos analystes en placements continuent de suivre les indicateurs ESG pertinents pour chaque société, en plus d'entrer de l'information dans la **base de données**. Les membres de notre équipe peuvent ainsi suivre en continu les risques ESG relatifs à chaque secteur et à chaque société. L'information à ce sujet provient des sociétés même, de rapports sur le développement durable et les questions ESG, ou de sources tierces.

